

Marseille, le 03/09/2019

## **CAMPAGNE DE LABELLISATION 2020-2021 ECOLE DE PETANQUE (sur les informations de 2019)**

La Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal est engagée depuis quelques années dans la reconnaissance et la labellisation de ses écoles de pétanque. Ainsi, lors de la dernière campagne de labellisation, ce ne sont pas moins de 400 écoles de pétanques qui ont été labellisées.

Une nouvelle campagne de labellisation débute, celle pour la période 2020-2021. Vous trouverez ci-dessous, toutes les informations et explications la concernant.

**Attention, toutes les écoles doivent répondre à cette campagne pour être labellisées** (les écoles déjà labellisées en 2018-2019, comme les écoles qui se sont créées en 2018 ou 2019). Merci également à veiller à respecter les délais d'envoi (dates butoirs) mais aussi le format d'envoi (fichier Excel « LABELLISATION 2020-2021 » que vous connaissez déjà pour la plupart).

Echéancier pour cette nouvelle campagne :

- **Début septembre 2019** : envoi par la Direction Technique Nationale (DTN) de la fiche vierge de « LABELLISATION 2020-2021 » sous format Excel, aux écoles de Pétanque déjà référencées, aux comités départementaux et régionaux.
- **Jusqu'au 30 septembre 2019** : retour de la fiche de « LABELLISATION 2020-2021 » **toujours sous format informatique Excel** au comité départemental référent avec copie à la DTN (à [corentin.duterme@petanque.fr](mailto:corentin.duterme@petanque.fr)).
- **Jusqu'au 11 octobre 2019** : retour des fiches de « LABELLISATION 2020-2021 » avec la note du président du comité départemental et du tableau de synthèse rempli, à la DTN (à [corentin.duterme@petanque.fr](mailto:corentin.duterme@petanque.fr)).
- **Le 4 novembre 2019** : proposition de labellisation de la DTN à chaque comité.
- **Jusqu'au 15 novembre 2019** : validation ou proposition de modification sur justificatif par le comité.
- **Début décembre 2019** : officialisation de l'octroi des labels.

La labellisation permettra de classer les écoles de pétanque sous le label « Ecole de Pétanque Française » en 4 catégories :

- Ecole de Pétanque 3 étoiles \*\*\*
- Ecole de Pétanque 2 étoiles \*\*
- Ecole de Pétanque 1 étoile \*
- Ecole de Pétanque sans étoile

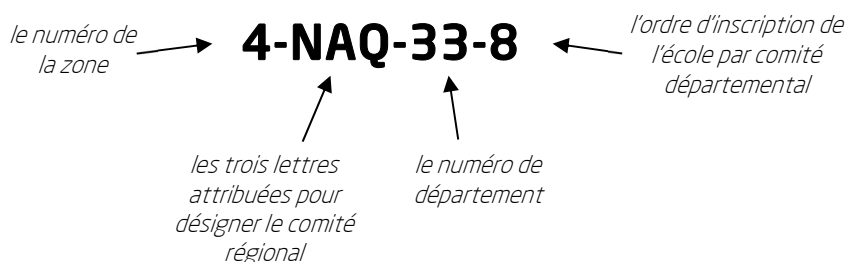
Ce classement s'articule autour de 6 critères :

- la structure (évaluation de la qualité du site de pratique de l'école de pétanque)
- l'encadrement (niveau de diplôme des éducateurs et rapport nombre d'éducateurs / nombre d'enfants)
- les effectifs jeunes (nombre de jeunes et de catégories représentées dans l'école)
- la participation aux championnats et aux sélections
- promotion de l'activité (évaluation de la participation de l'école dans des activités envers de nouveaux publics, promotion/découverte de la pétanque)
- avis du comité départemental (concernant l'école et son implication auprès du comité)

Chaque école de pétanque labellisée recevra un diplôme et une banderole rappelant le nombre d'étoiles obtenues. Les nouvelles écoles de pétanque 3 étoiles recevront en plus un kit de boules « école de pétanque ».

Tout ceci sera distribué aux comités départementaux lors du Congrès annuel au Touquet en janvier 2020.

Le numéro de labellisation des écoles reste le même que lors de la précédente campagne, selon le modèle suivant :



**Pour les écoles qui verront le jour en 2020 ou 2021, il faudra retourner la fiche « Création école de pétanque »** pour qu'elles puissent être reconnues par la FFPJP. La DTN renverra alors un numéro d'affiliation et ces écoles pourront ainsi être labellisées pour 2022-2023 avec ce numéro.

Nous demandons aux responsables des structures de remplir la fiche « LABELLISATION 2020-2021 » en suivant bien les instructions de saisie qui se trouvent sur le fichier Excel du même nom, à la droite de la fiche à remplir. Seules les cases sur fond rose et bleu sont à remplir par les responsables des écoles de pétanque. Les cases sur fond rose correspondent à une liste d'informations prédéfinies (menus déroulants). Les cases sur fond bleu sont à remplir librement. Le cadre vert est strictement réservé au comité départemental. Les autres cases sont bloquées et vous serez dans l'impossibilité de les modifier. Pour rappel, **il est obligatoire, pour que votre école soit labellisée, de renvoyer votre fiche informatiquement au format Excel dans les délais impartis.** Tout autre envoi ou format ne pourra être étudié.

Nous vous demandons **d'être particulièrement attentifs à la saisie du nom de votre école de pétanque**, puisque c'est celui-ci qui figurera sur le diplôme. De plus, merci de bien renseigner les noms des clubs rattachés à l'école de pétanque. Seuls les clubs inscrits pourront représenter une équipe au nom de l'école de pétanque pour le championnat par équipe des clubs (avec la restriction de trois clubs par équipe).

Pour toute question ou renseignement, Corentin Duterme, CTFN en charge du dossier, est à votre écoute (corentin.duterme@petanque.fr ; 06 30 06 44 69).

Bonne campagne à tous, sportivement,

Le Directeur Technique National  
Jean-Yves PERONNET